

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ALENCON - 6101 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 30/08/2024 - 3711 - 2009 B 00171 - 512 026 485 - BOURGEOIS JOHAN

Néant

ACTIF	Brut		Amort. Provisions		Net	
	①		②		③	④
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010		012			
- Autres	014		016			
Immobilisations corporelles	028	15 571	030	15 571		
Immobilisations financières (1)	040	1	042		1	1
(5) TOTAL I	044	15 572	048	15 571	1	1
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050	6 143	052		6 143	7 965
Stocks marchandises	060		062			
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
Créances clients et comptes rattachés (2)	068	9 103	070		9 103	20 682
Autres créances (3)	072	1 039	074		1 039	3 982
Valeurs mobilières de placement	080		082			
Disponibilités	084	17 383	086		17 383	21 151
Charges constatées d'avance	092	199	094		199	189
TOTAL II	096	33 867	098		33 867	53 969
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	49 439	112	15 571	33 868	53 970

PASSIF	31/12/2023		31/12/2022	
Capital social ou individuel	120	1 000		1 000
Écarts de réévaluation	124			
Réserve légale	126	100		100
Réserves réglementées	130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres)	131		132	
Report à nouveau	134	18 667		14 534
Résultat de l'exercice	136	2 555		4 132
Subventions d'investissement	137			
Provisions réglementées	140			
TOTAL I	142	22 322		19 767
Provisions pour risques et charges	TOTAL II	154		
Emprunts et dettes assimilées (4)	156			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164			
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166	6 728		23 894
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169	1 519	172	9 575
Comptes courants d'associés	173	613		734
Autres dettes	175			
Produits constatés d'avance	174			
TOTAL III	176	11 547		34 204
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	180	33 868		53 970

Renvois :				
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184

13
Jou



COMPTES DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉS DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 31/12/2023

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE		31/12/2023		31/12/2022
Ventes de marchandises		209	210	
Production vendue biens	(dont export et livraisons intracommunautaires)	215	214	
Production vendue services		217	218	91 954
Production stockée			222	
Production immobilisée			224	
Subventions d'exploitation reçues			226	
Autres produits			230	5 534
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	97 389	124 796
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			234	
Variation de stock (marchandises)			236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			238	32 698
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			240	1 822
Autres charges externes (dont crédit-bail mobilier immobilier)			242	14 809
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle) CFE et CVAE		243	494	244
Rémunérations du personnel			250	30 580
Charges sociales			252	10 621
Dotations aux amortissements (dont amortissement du fonds de commerce)		255	254	
Dotations aux provisions			256	
Autres charges :				
- Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger		259		
- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			262	18
Total des charges d'exploitation (II)		264	94 222	120 065
I - Résultat d'exploitation (I - II)		270	3 167	4 731
Produits financiers		III	280	
Produits exceptionnels		IV	290	
Charges financières		V	294	
Charges exceptionnelles :				
- Dont amort. des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 oct.)		VI		
- Dont amort. except. de 25% des const. nouvelles (art. 39 quinquiés D)				
Impôts sur les bénéfices		VII	306	612
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)		310	2 555	4 132
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)		312
Rémunérations et avantages personnels non déductibles			316	
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles			318	
Provisions non déductibles			322	
Impôts et taxes non déductibles			324	612
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés	247		330	913
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		248		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
Déductions				
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)	986	ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)	987	
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdec.)	127	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	138	
Reprise d'entreprise en difficulté (art. 44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies A)	989	
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdec.)	993	342
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	992	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	345	
Investissement et souscription outre-mer	344			
Divers, dont :				
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655	Créance report en arrière du déficit	346	
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645	
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648	350
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990	
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641	
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs		Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2		352
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)				356
Déficits antérieurs reportables			(dont imputés sur le résultat)	360
Résultat fiscal après imputation des déficits		Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2		370

JB
Jury

Règles et méthodes comptables



Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-197 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 33 868 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 2 555 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

'Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels'

- 11 -

PLOMBIER-CHAUFFAGISTE
SARL BOURGEOIS JOHAN
585 route de Rugles
61300 SAINT MARTIN D'ECUBLEY
Tel : 02 33 34 17 21 Port : 06 70 26 24 44
Siret : 51202648500023 - APE : 4322 A
TVA : FR 77 512 026 485



Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif	Effectif N-1
Cadres		
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés		
Ouvriers	1	1
TOTAL	1	1

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	10	100.00000	1 000
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	10	100.00000	1 000

JB

SECRET

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	1 145	1 145	
Autres créances clients	7 959	7 959	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	1 039	1 039	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)			
Charges constatées d'avance	199	199	
TOTAL	10 341	10 341	

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques



Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)			
Autres emprunts obligataires (1)			
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)			
- à 1 an max. à l'origine			
- à plus d'1 an à l'origine			
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)			
Fournisseurs et comptes rattachés	6 728	6 728	
Personnel et comptes rattachés	1 039	1 039	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	184	184	
Impôts sur les bénéfices	612	612	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 371	2 371	
Obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Groupe et associés (2)	613	613	
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)			
Dettes représentatives de titres empruntés			
Produits constatés d'avance			
TOTAL	11 547	11 547	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques



Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 460.40	1 390.80
Dettes fiscales et sociales		3 010.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	1 460.40	4 400.80

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 460.40	1 390.80
40810000 Fourn. fact.non parvenues	1 460.40	1 390.80
Dettes fiscales et sociales		3 010.00
43860000 ORGANISMES SOCIAUX		3 010.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	1 460.40	4 400.80



Produits et charges constatés d'avance

	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Produits constatés d'avance		
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		
	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Charges constatées d'avance		
Charges d'exploitation	199	189
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	199	189

SARL BOURGEOIS JOHAN

Société à responsabilité limitée à associé unique

Au capital de 1.000 euros

Siège social : 585 route de Rugles 61300 Saint Martin d'Ecublei

RCS ALENCON : 512 026 485

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2023**

Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que sur les comptes annuels du dit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé » un chiffre d'affaires net de 91954 euros au lieu de 119262 euros l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 94222 euros contre 120065 euros en 2022.

Ces charges comprennent les amortissements pour 1 euros au lieu de 1 euros en 2022.

Cet exercice se solde par un résultat d'exploitation bénéficiaire, c'est-à-dire sans prise en compte à ce stade ni des charges financières, ni des produits financiers, ni des produits et charges exceptionnels, + 2555 euros . Contre + 4132 euros pour 2022.



Le résultat courant, soit après déduction du résultat financier mais avant impôt sur les sociétés s'est établi à un bénéfice de + 2555 euros au lieu de + 4132 euros pour 2022.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts et amortissements, notre résultat se solde par un bénéfice de 2555 euros Contre un bénéfice de + 4132 euros pour 2022.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Ainsi comme vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 2555 euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- En report à nouveau, soit..... + 18 667 euros
- bénéfice 2023 + 2555 euros

Total égale au bénéfice de l'exercice + 2555 euros

Solde du compte report à nouveaux après imputation + 18667 euros

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat au regard de l'article 39-4 du même code.

CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Le gérant,

PLOMBIER-CHAUFFAGISTE
SARL BOURGEOIS JOHAN
585 route de Rugles
61300 SAINT MARTIN D'ECUBLEI
Tel : 02 33 34 17 71 Port : 06 70 26 24 44
Siret : 5120264800023 - APE : 4322 A
TVA : FR 77 512 026 485



SARL BOURGEOIS JOHAN

Société à responsabilité limitée à associé unique

Au capital de 1.000 euros

Siège social : 585 route de Rugles -61300- SAINT MARTIN D'ECUBLEI

RCS ALENCON : 512 026 485

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT PAR LA GERANCE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2024

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à + 2555 euros de la manière suivante :

En report à nouveau, soit + 18667 euros

Bénéfice 2023 + 2555 euros

Total égale au bénéfice de l'exercice + 2555 euros

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023

L'assemblée générale approuvant la proposition de la gérance, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à + 2555 euros de la manière suivante :

En report à nouveau, soit + 18667 euros

Bénéfice 2023 + 2555euros

Total égale au bénéfice de l'exercice + 2555 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.


PLOMBIER-CHAUFFAGISTE
SARL BOURGEOIS JOHAN
585 route de Rugles
61300 SAINT MARTIN D'ECUBLEI
Tel : 02 33 34 17 21 Port : 01 70 26 24 44
Siret : 5120264850023 - APE : 4322 A
TVA : FR 77 512 026 485